



## Communiqué de presse

### Le Rapport annuel 2013 de l'ONP confirme les tendances

**2013 a été une année de défis pour l'ONP. Non seulement le nombre de pensionnés est en constante augmentation suite au vieillissement de la population mais la réforme des pensions décidée par le gouvernement Di Rupo fin 2012 a dû aussi être implémentée et communiquée.**

#### Le nombre de pensionnés est en constante augmentation

En 2013, l'ONP versait une prestation de pension à 1 895 861 bénéficiaires. Il s'agit du nombre le plus important de pensionnés jamais enregistré depuis l'existence de l'institution. En 2013, il y avait 6,18 % pensionnés de plus que 5 ans auparavant ; depuis 2009, le nombre de pensionnés augmente chaque année de manière plus ou moins constante. Ainsi, l'augmentation annuelle n'a plus vraiment progressé en 2013 par rapport à 2012 : + 2,10 % à la place de + 2,18 %.

En 2013, nous retrouvons les mêmes tendances que nous avons déjà constatées en 2012 :

- Les carrières pures de salarié augmentent (+6,23% en 5 ans) alors que celles des indépendants diminuent (-4,91% durant la même période).
- Les gens perçoivent de plus en plus une pension sur base de leurs propres prestations. Durant les 5 dernières années, nous avons constaté une augmentation du nombre de pensions au taux « d'isolé » (+15,16% en 5 ans), alors que le nombre de pensions de retraite au taux de « ménage » (-3,88%) et le nombre de pensions de survie (-7,68%) diminuent durant la même période.
- Le pourcentage de pensionnés ayant une carrière dans plusieurs régimes augmente lentement mais constamment : 33,80% en 2013 par rapport à 33,16% en 2009. Chaque année, de plus en plus de pensionnés présentent une carrière mixte.

#### Implanter et communiquer la réforme des pensions

Fin 2012, le gouvernement Di Rupo approuva une imposante réforme des pensions. Etant donné que certaines mesures entraient en vigueur à partir de 2013, l'ONP a dû immédiatement communiquer de manière intensive tant auprès des futurs pensionnés, des pensionnés que des professionnels. En interne, les programmes de calcul ont dû être adaptés et les collaborateurs ont suivi des formations afin de pouvoir répondre aux questions des citoyens.

Pour les professionnels, des formations spéciales à propos de la réforme des pensions ont également été organisées afin de veiller à ce que le citoyen soit aussi correctement informé de manière indirecte. Les formations ont tellement plu que *l'ONP en organise à nouveau en octobre 2014, en vue des changements pour les pensions qui prennent cours en 2015.*

#### MyPension devient un réel portail des pensions

En 2013, nous avons organisé My-Pension-on-tour afin d'augmenter la notoriété du dossier de pension en ligne de l'ONP et de montrer au citoyen son fonctionnement. *Plus de 6000 citoyens ont suivi ces sessions.*

Afin de rendre MyPension encore plus performant à l'avenir, le coup d'envoi du projet « Moteur pension » a été donné en 2013 en collaboration avec l'INASTI et le SdPSP. Sarah Scaillet, AG de l'ONP, se montre satisfaite : « *Grâce à la collaboration intensive entre le SdPSP, l'INASTI et l'ONP, MyPension se transformera à l'avenir en un réel portail des pensions. Le citoyen pourra, quel que soit sa carrière, faire des*

*simulations inter-régimes et calculer l'influence sur sa pension de certains choix de carrière. Comme le citoyen a en permanence vue l'évolution de son (futur) dossier de pension, nous garantissons aussi une transparence maximale de notre fonctionnement interne. »*

### Plus d'info

- Lisez le [Rapport annuel 2013](#)
- Consultez les [informations distribuées lors de la campagne MyPension-on-tour](#)
- Les professionnels peuvent déjà [s'inscrire aux formations « Réforme des pensions »](#) qui auront lieu en octobre 2014.

### Données de contact pour le grand public



Office national des Pensions

Numéro gratuit : 1765 (en semaine, de 9h00 à 12h et de 13h à 17h)

Site web : [www.onp.fgov.be](http://www.onp.fgov.be) ou [www.mypension.be](http://www.mypension.be)

Adresse : Tour du Midi - 1060 Bruxelles

E-mail : [info@onp.fgov.be](mailto:info@onp.fgov.be)

### Missions de l'ONP

~ l'ONP :

- Fournit une information accessible et de qualité et communique de manière claire via divers canaux ;
- Calcule les pensions des salariés et la Garantie de revenus aux personnes âgées (Grapa) ;
- Veille au paiement exact et ponctuel des pensions des salariés et des indépendants ainsi que celui de la Grapa.

### Chiffres-clé de l'ONP par an

~ 130.000 nouveaux dossiers attribués

~ 2.000.000 de pensionnés à payer

~ 20.000.000.000 euros de pensions à payer

~ 150.000 visiteurs dans les bureaux régionaux, permanences et Pointpensions

~ 600.000 appels téléphoniques

~ 120.000 demandes d'informations écrites

~ 600.000 visiteurs sur MyPension.be

### L'ONP en tant qu'organisation

~ 2.100 membres du personnel (personnes physiques)

~ 1.900 ETP (équivalent temps plein)

~ 1 siège central (Tour du Midi) / 15 bureaux régionaux

